


<p>Comité Départemental BADMINTON du FINISTÈRE</p> 	GdC	<h1>Guide du Comité</h1> <h2>Badminton Scolaire</h2>	<p>Adoption: 10-06-2021</p> <p>Entrée en vigueur: 01-09-2021</p> <p>Validité: permanente</p>

L'Éducation Nationale est un partenaire important des fédérations sportives et des clubs, de par la complémentarité qu'ils peuvent avoir. La pratique du sport à l'école, au collège, au lycée, et à l'université permet à l'ensemble des enfants de découvrir de nombreuses disciplines sportives, dont le badminton, de plus en plus en vogue depuis 20 ans.

Au-delà des cours d'EPS pour chaque classe, il existe des fédérations sportives scolaires qui organisent des séances, des animations et des compétitions en milieu scolaire.

Rappel de ces fédérations:

Enseignement publique:

- USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) pour les écoles primaires
- UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) pour les collèges et lycées
- FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire) pour les universités

Enseignement privé :

- UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) pour les écoles, collèges et lycées

Ces fédérations sont organisées de la même façon que la FFBaD, avec des instances départementales et régionales. Elles sont toutes signataires d'une convention nationale avec la FFBaD, mais la déclinaison de ces conventions au niveau locale n'est pas toujours facile.

On peut aussi noter que ces fédérations organisent des compétitions du niveau local au niveau national à partir du collège. Beaucoup de joueurs licenciés dans les clubs FFBaD participent à des championnats de France scolaires.

Comment se traduisent ces conventions?

Les clubs et le comité, selon les échanges et les contacts qu'ils peuvent avoir avec les directeurs d'écoles, les proviseurs, les enseignants, peuvent intervenir de différentes façons:

- Intervention en périscolaire dans des écoles primaires (entraîneurs professionnels)
- Interventions en cours d'EPS (entraîneurs professionnels)
- Participation à une section scolaire (entraîneurs professionnels)
- Participation à des séances de découverte (bénévoles et professionnels)
- Formation des enseignants (formateurs fédéraux)
- Organisation de compétitions mixtes (FFBaD - Fédération scolaire)
- Mise en place d'une équivalence pour les jeunes arbitres
- Mise en place d'une licence mixte
- Accompagnement d'une équipe scolaire en compétitions nationales scolaires

Les clubs qui souhaitent développer un partenariat ou une action avec une école, un collège, une instance sportive scolaire, peuvent faire appel à l'agent de développement du comité pour obtenir un soutien à la construction et à la réalisation du projet.

Coordonnées :

USEP 29 – usep.org - Jacqueline MOREL – 0612335492 – jmorel@laligue-usep.org



UGSEL 29 - ugsel-finistere.org –



UNSS 29 – unss.org -

